

ETTENDORF' INFOS

Lettre d'informations du village d'ETTENDORF

N° 28 – MAI 2017



© F. Baldini

Bonjour à toutes et à tous,

Ce numéro 28 d'Ettendorf'Infos est celui du printemps et avec lui, celui du renouveau de nos paysages. Le calendrier républicain de 1792 nommait ces mois printaniers: Germinal, Floréal et Prairial, des noms qui gardent un sens pour nous tous: exploitants agricoles ou simples amoureux de la nature et des beaux jardins. Dans ces pages, vous trouverez toutes les informations utiles à la vie quotidienne de notre commune et retrouverez les habituelles rubriques de notre bulletin. Nous vous souhaitons une bonne lecture à toutes et à tous.

LE MOT DU MAIRE

Chers Concitoyens et Concitoyennes,

L'année 2017 verra la mise en chantier des projets déjà maintes fois évoqués : réaménagement du cimetière et du bourg –centre, sécurisation de la voirie, réhabilitation du Centre Socioculturel, auxquels les services du Département et de l'Etat sont étroitement associés.

Je remercie celles et ceux qui ont participé activement à l'élaboration de ces projets qui donneront un visage rajeuni à notre village, garantiront son avenir et contribueront au bien-être des habitants.

Malgré tout, les incertitudes sur l'avenir de nos communes restent.

Mais Ettendorf bouge et à ce titre, je salue la création d'une nouvelle association, « Les Ecoliers d'Ettendorf ». Aidons ses membres à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Avec l'arrivée des beaux jours, je vous souhaite de passer d'agréables moments de convivialité et de profiter pleinement des prochaines vacances d'été.

Patrice WEISS

LES EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS

3 mars 2017: 100^{ème} jour d'école



Chacun a préparé une collection de 100 objets (depuis le mois de septembre) et nous avons pu la présenter vendredi 3 mars car c'était le 100e jour d'école.

Noémie a apporté 100 bouts de papiers ; Hugo a présenté un puzzle (qui avait plus que 100 pièces) ; Anaelle avait reconstitué un épis de maïs avec 100 grains, Grégoire avait dessiné 100 drapeaux ; Léo avait décoré un train en 3 dimensions avec 100 coquillages ; Clémence avait composé un paysage avec 100 coquilles de noix peintes. Louise avait apporté 100 boutons ; les 100 boutons de Julia étaient cousus sur un nounours ; Elise a écrit le nombre 100 avec 100 pin's ; Kalvin a créé un mobile où étaient suspendues des étoiles et cela formait 100 pointes ; Lillie avait un costume de sommelière pour montrer ses 100 bouchons de vin ; Elina était déguisée en tahitienne pour présenter un paysage avec un vrai sable de Martinique et 100 coquillages collés sur un carton peint. Emma avait apporté des billes ; Alexandre a présenté 100 plumes ; Marion a présenté 100 fils de broderie tressés par deux et présentés sur 5 planches de 20 fils ; Lola a apporté 50 paires de boucles d'oreilles qu'elle a fabriquées avec sa maman ; Romain a constitué un herbier avec 100 feuilles accompagnées de leur nom et le maître a présenté 100 objets aimantés sur une plaque de métal.

Nous avons construit une boîte dans laquelle nous avons placé 100 smarties. Nous avons aussi mangé 3 gâteaux (l'un en forme de 1 et les deux autres en forme de 0!) en invitant les CM. Nous leur avons aussi présenté une chorégraphie avec 100 mouvements. Pour nous échauffer, nous avons couru 100 secondes, c'est-à-dire une minute et quarante secondes. Les élèves de la classe ont résolu 100 défis mathématiques qui sont désormais affichés en classe. Nous avons eu un petit cahier avec des activités autour du nombre 100 mais nous n'avons pas eu le temps de réaliser la couronne que nous avons gardée pour lundi. Quelle merveilleuse journée ! Lundi matin, nous avons calculé qu'il nous reste encore 79 jours d'école.

Les élèves de CP-CE1-CE2

8 avril 2017 Nettoyage de la commune



Comme tous les ans, les membres du Conseil Municipal, épaulés par plusieurs concitoyens de tous âges ont participé au nettoyage de la commune. La mise en place en 2016 de nouvelles corbeilles et le civisme de ceux qui les utilisent ont facilité la tâche de cette équipe de bénévoles, merci à tous ! N'oublions pas les gestes simples qui permettent de garder propre notre commune. La préservation des espaces publics est l'affaire de tous !

ETUDES ET TRAVAUX

Travaux d'aménagement et de sécurité routière sur la voirie et mise aux normes handicapés des lieux

1. Travaux sur la voirie

La réalisation des aménagements routiers sera destinée à sécuriser la circulation des piétons et des véhicules dans la commune.

Seront créés : une zone 30 autour des bâtiments de la mairie, de l'église et de l'école, des places de parkings et divers aménagements pour limiter la vitesse des véhicules. De plus, la voirie sera totalement mise aux normes handicapés.

2. Travaux au niveau des bâtiments publics

Ils concernent les accès à l'école, à l'église et à la mairie à l'extérieur des bâtiments (cheminement et escaliers) et le renforcement de la sécurité de l'école (portail et accès).

Réhabilitation-extension du centre socioculturel

Le Centre Socioculturel a été ouvert au public en 1989 et nécessite d'importants travaux de rénovation et de mise en conformité dans les domaines suivants :

Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite,

Travaux de rénovation des sanitaires et douches,

Travaux de rénovation énergétique : optimisation du système d'éclairage, du chauffage,

Travaux d'isolation des murs destinés à faire des économies d'énergie et à améliorer le confort des utilisateurs,

Travaux sécurisation : amélioration de la qualité de l'air intérieur, mise en conformité incendie, divers habillages coupe-feu, mise en conformité électrique,

Construction d'un local de stockage pour les matériels et construction d'un local pour scène.

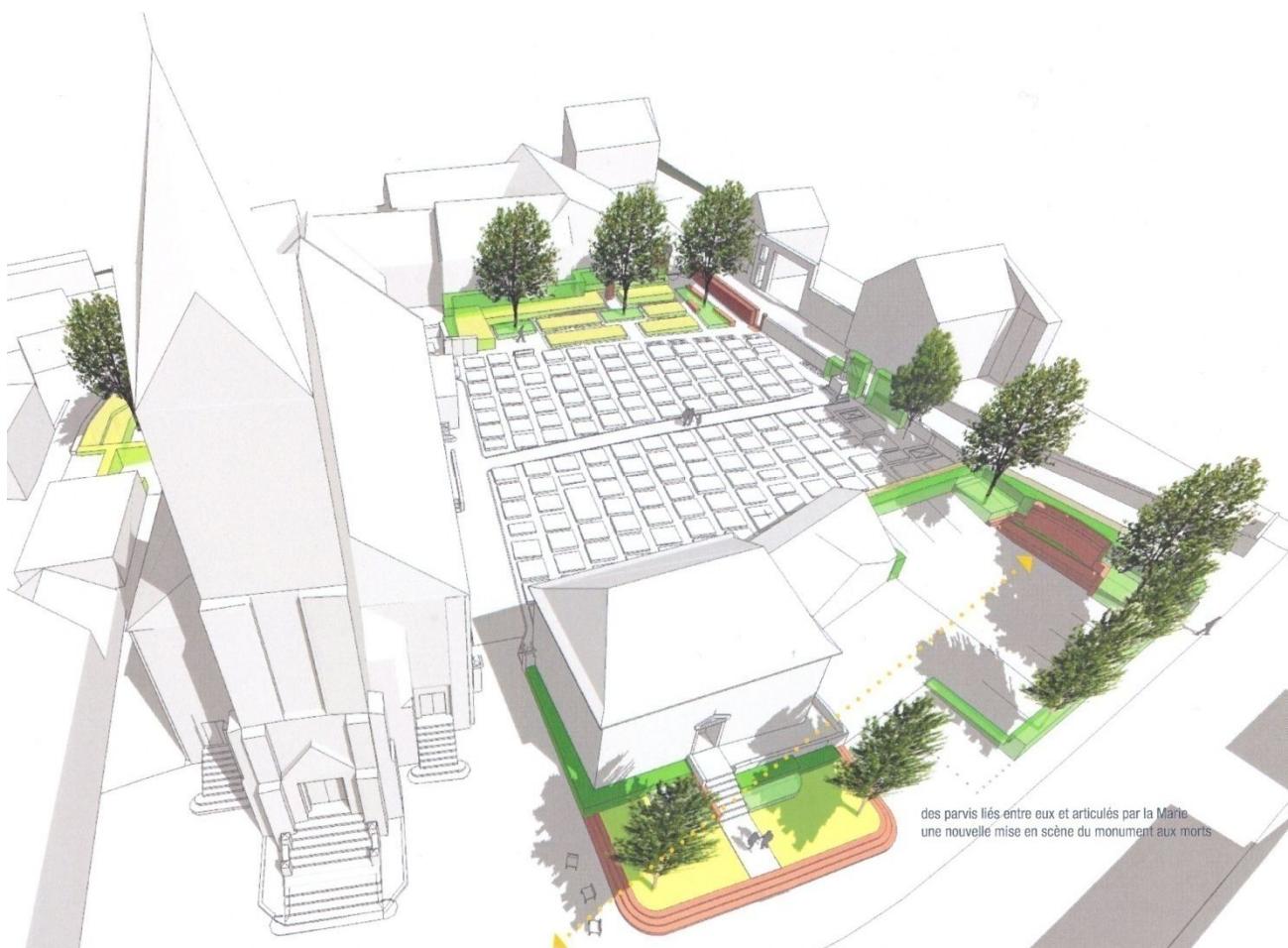
Extension du cimetière et aménagement des abords de l'église et de la mairie

Sur le cimetière communal, il ne reste que très peu de tombes disponibles.

En 2015, la commune a saisi l'opportunité d'acheter une propriété voisine pour y étendre le cimetière. Il y sera implanté un columbarium, un jardin du souvenir, des emplacements pour cavurnes et tombes cinéraires, des nouvelles tombes traditionnelles, un carré musulman et un ossuaire.

Par ailleurs, le monument aux morts situé au bord de la route (RD 25), ne répond plus aux besoins de sécurité requis lors des manifestations qui s'y déroulent.

Il sera déplacé sur le parking de la mairie et le site sera aménagé pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.



Représentation schématique du réaménagement du cimetière après son extension.

A l'issue de ces travaux l'ensemble des bâtiments publics et la voirie seront aux normes handicapés requises.

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des derniers mois, le conseil municipal a pris de nombreuses décisions, dont les plus importantes sont rappelées ci-dessous.

Toutes les délibérations sont consultables sur le site internet de la commune :

[<>> Rubrique : Conseil Municipal >> Délibérations](http://ettendorf.payszorn.com)

FINANCES

Achat d'un logiciel de dématérialisation des factures.

Fixation de la participation de l'ALC aux frais de fonctionnement et d'investissement du CSC à 3.800 €.

Assainissement : maintien de la redevance 2017 au niveau de celle de 2016, à savoir : une part proportionnelle de 1,40 €/m³ et une part fixe de 112€ par immeuble avec 1 ou 2 logements, plus 56 € par logement supplémentaire.

Adoption des comptes administratifs 2016 du budget principal de la commune et du service annexe de l'assainissement.

Maintien des taux des 3 taxes locales au taux de 2016 :

Taxe d'habitation (TH) : 15,62 %

Taxe foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 13,46 %

Taxe foncière sur les Propriétés non Bâties (TFPNB) : 54,74 %

Les taxes économiques (Cotisation Foncière des Entreprises, CVAE, IFER, ...) sont perçues par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, suite à l'instauration au 1^{er} janvier 2017 de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) sur son territoire.

Adoption des budgets Primitifs 2017 du budget principal de la commune et du service annexe de l'assainissement (voir tableau ci-dessous).

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Adoption d'une motion, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, demandant la réouverture de la gare.

Création d'un lotissement sur l'ancien terrain de football d'une surface de 122,04 ares.

Débat d'orientation sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

ECOLE

Restaurant scolaire de Minversheim : participation de la commune aux frais de fonctionnement.

Nouvelle demande d'adhésion au RPI Alteckendorf-Minversheim.

Nouvelles activités pédagogiques (NAP) : mise en place d'une heure supplémentaire d'activités et fixation de la participation des parents (25 € par activité et par élève).

DIVERS

Forêt communale : programme des travaux d'exploitation - état de prévision des coupes.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn par ajout de la compétence "Défense contre les inondations et contre la mer", correspondant à l'alinéa 5 de l'article L.211-7 I. du Code de l'Environnement, et de la compétence "Lutte contre les coulées de boue", correspondant à l'alinéa 4 de l'article L.211-7 I. du Code de l'Environnement et par mise en conformité des statuts avec la loi NOTRe.

INVESTISSEMENTS

Achat et installation d'un jeu extérieur dans la cour de l'école accessible au public en dehors des heures de classe pour un montant de 10.720,44 € TTC.

Extension du cimetière et aménagement des abords de l'église et de la mairie :

Démolition des immeubles 141 rue de l'Eglise : attribution du marché à l'entreprise "Plans Bâtiment" de 67350 NIEDERMODERN.

Attribution du marché de mission maîtrise d'œuvre au groupement d'entreprises dont les membres sont Gabriel Milochau, Paysagiste Concepteur de Sparsbach, mandataire et M2I, Meyer Ingénierie d'Infrastructure de Wingersheim, pour un montant de 13.675€ HT et 16.410€ TTC soit un taux d'honoraires de 11,21% du montant des travaux estimé par le maître d'ouvrage à savoir 122.000€ HT et 146.400€ TTC.

Adoption de l'avant-projet définitif (APD) pour un montant de 140.050 € HT, soit 168.060 € TTC, ainsi que le plan de financement (subventions de l'Etat, d'autres organismes, fonds de compensation TVA, emprunts, fonds propres, ...).

Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre. Le montant définitif de la rémunération du maître d'œuvre s'élève à 15.669,61 € HT, soit 18.839,53 € TTC.

Réhabilitation-extension du centre socioculturel et mise aux normes des bâtiments publics:

Attribution du marché de mission de maîtrise d'œuvre au groupement d'entreprises dont les membres sont Architecture Concept Sàrl, de Schiltigheim, mandataire, SIB Etudes de Wolfisheim, cotraitant n°1, Sextant Ingénierie de Entzheim, cotraitant n°2 et Ingénierie et Développement de Strasbourg, cotraitant n°3, pour un montant de 57.400€ HT et 68.880€ TTC, soit un taux d'honoraires de 14% du montant des travaux estimé par le maître d'ouvrage à savoir 410.000€ HT et 492.000€ TTC.

Adoption de l'avant-projet définitif (APD) pour un montant de 443.016,83 € HT, soit 531.620,20 € TTC, ainsi que le plan de financement (subventions de l'Etat, d'autres organismes, fonds de compensation TVA, emprunts, fonds propres, ...).

Désignation d'un bureau de contrôle, l'entreprise QUALICONSULT d'Entzheim pour un montant de 3.660 € TTC.

Désignation d'un coordonnateur SPS, l'entreprise APAVE de Vendenheim, pour un montant de 3.294 € TTC.

Les sondages géotechniques sont attribués à l'entreprise Fondasol pour un montant de 2.988 € TTC.

Adjonction d'une scène sur la face extérieure du bâtiment pour un montant de 61.000 € HT, soit 73.200 € TTC, ce qui, porte le projet à 504.016,83 € HT, soit 604.820,20 € TTC et adoption du nouveau plan de financement

Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre. Le montant définitif de la rémunération du maître d'œuvre s'élève à 70.562,36 € HT, soit 84.674,83 € TTC.

Travaux d'aménagement et de sécurité routière sur la voirie, avec la mise aux normes "handicapés" des lieux :

Attribution du marché de mission maîtrise d'œuvre à M2I MEYER INGENIERIE D'INFRASTRUCTURE de Wingersheim pour un montant de 6.500€ HT, soit 7.800€ TTC, soit 6,5% du montant des travaux estimé par le maître d'ouvrage à savoir 100.000€ HT et 120.000€ TTC.

Adoption de l'avant-projet définitif (APD) pour un montant de 104.000 € HT, soit 124.800 € TTC, ainsi que le plan de financement (subventions de l'Etat, d'autres organismes, fonds de compensation TVA, emprunts, fonds propres, ...).

COMMUNE D'ETTENDORF

COMPTES ADMINISTRATIFS (CA) 2016 BUDGETS PRIMITIFS (BP) 2017

BUDGET PRINCIPAL

RECETTES			DEPENSES		
Type	CA2016	BP2017	Type	CA2016	BP2017
Fonctionnement					
Impôts locaux	282 949	283 959	Frais généraux	92 529	102 650
Dotations Etat /subventions	166 978	145 535	Frais de personnel	79 233	91 300
Autres	28 731	31 360	Charges financières	26 816	30 000
Produits exceptionnels	7 206		Autres (élus, SDIS, subv., etc...)	57 314	58 170
Excédent reporté année n-1	165 735	165 735	Amortissement Terrain Sport	33 572	33 572
			Atténuation produits (FNGIR)	57 067	57 067
			Virement à Investissement		253 830
TOTAL	651 599	626 589	TOTAL	346 531	626 589
			Excédent fonctionnement	+305 068	
Investissement					
Subventions et autres	29 010	416 500	Voirie	4 109	113 020
Récup. TVA et autres	20 304	22 090	Ecole + groupe scolaire	660	14 000
Emprunts et assimilés		459 200	Eglise, CSC, Mairie, Cimetière	87 040	836 700
Amortissement Terrain Sport	33 572	33 572	ComCom (PLUI, GEMAPI)		36 300
Affectation excédent fonct.	258 132	121 136	Autres investissements	7 812	93 092
Virement de fonctionn.		253 830	Remboursement emprunts	88 300	92 080
Restes à réaliser			Restes à réaliser	22 300	22 300
			Déficit reporté année précédente	251 932	98 836
TOTAL	341 018	1 306 328	TOTAL	462 153	1 306 328
Déficit d'investissement	-121 135		SOLDE GLOBAL 2016 : + 183 933		

SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT

RECETTES			DEPENSES		
Type	CA2016	BP2017	Type	CA2016	BP2017
Exploitation					
Travaux participation riverains			Redevance SICTEU (+SNCF)	54 552	54 100
Redevance assainissement	83 330	76 160	Charges d'emprunts	9	1 160
Amortissement Subventions	53 142	53 143	Reversement Agence Bassin	4 774	1 400
Excédent reporté année n-1	114 889	128 193	Autres dépenses	6 177	99 998
Produits exceptionnels	4 174		Dotation amortissement Travaux	54 878	54 878
			Virement à Investissement		45 960
TOTAL	255 535	257 496	TOTAL	120 390	257 496
			Excédent Exploitation	+ 135 145	
Investissement					
Récup.TVA et autres recettes			Travaux sur réseaux (et autres)		38 795
Ecritures de régularisation	1 024 594		Ecritures de régularisation	1 024 594	
Amortissement Travaux	54 878	54 878	Remboursement emprunts	8 688	8 900
Affectation excédent fonct.	11 379	6 953	Amortissement Subventions	53 142	53 143
Virement de Fonctionnement		45 960	Déficit reporté année précédente	11 379	6 953
TOTAL	1 090 851	107 791	TOTAL	1 097 803	107 791
Déficit d'investissement	- 6 952		SOLDE GLOBAL 2016 : + 128 193		

ORDURES MENAGERES

REDEVANCE INCITATIVE

Ettendorf'Infos vous reprécise les jours et heures de ramassage et les contenus des différents bacs.

•Pour le bac gris (ou noir) de 140L pour la plupart, un ramassage a lieu tous les lundis. Si votre bac est plein et/ou si vous voulez le faire ramasser, il y a lieu de le sortir le dimanche soir.

→*Le lundi 5 juin étant férié, le ramassage des bacs gris (ou noirs) est reporté au mercredi 7 juin 2017.*

•RAPPEL: Pour le bac (ancien bac) avec couvercle jaune ou autocollant jaune de collecte sélective, le ramassage est réalisé depuis le premier janvier 2017 chaque vendredi des semaines PAIRES.

Les vendredis concernés sont les suivants jusqu'à fin septembre 2017 :

Juin 2017: vendredis 2, 16 et 30.

Juillet 2017: vendredi 28. ATTENTION: le vendredi 14 juillet étant férié, le ramassage du bac jaune est reporté au samedi 15 juillet 2017.

Août 2017: vendredis 11 et 25.

Septembre 2017: vendredis 8 et 22.

Le planning des rattrapages 2017 des jours fériés est disponible sur le site internet de la commune.

En raison de l'heure de ramassage, entre 4h et 11h, il y a lieu de sortir le bac dès le jeudi soir.

RAPPEL : POUR REDUIRE LES ERREURS OU REFUS DE TRI DE CE BAC DE COLLECTIVE SELECTIVE

Les produits AUTORISES dans le bac "jaune" (en vrac, pas de sacs fermés) :



- Papiers, journaux, revues (non filmés), cartons,
- Bouteilles et flacons plastiques VIDES avec bouchon, issus de :
 - ❖ La cuisine (eau et autres boissons, huile, vinaigre, ketchup, etc...)
 - ❖ La salle de bain (shampooing, gel douche, produits d'hygiène et d'entretien, etc...)
 - ❖ La buanderie (adoucissant, lessive, etc...)
- Boîtes métalliques VIDES (boissons, conserves, aérosols, etc...)

Les produits INTERDITS dans le bac "jaune" :



- | | |
|--|---------------------------|
| ➤ Barquettes en plastiques (plats cuisinés, beurre, glace, fruits, gâteau et viennoiserie, etc...) | ➤ Papier sulfurisé |
| ➤ Films d'emballage plastique ou aluminium, polystyrène | ➤ Chaussures et vêtements |
| ➤ Sacs et sachets plastiques | ➤ Verre |
| ➤ Barquettes en polystyrène | ➤ Petit électroménager |
| ➤ Pots de yaourt | ➤ Pots de fleurs |
| ➤ Produits alimentaires | |
| ➤ Papiers et cartons souillés | |

→ En cas de doute, jetez vos déchets dans le bac (gris ou noir) "des Ordures Ménagères", car les déchets mal triés coûtent cher à la collectivité (environ 200 €/tonne de majoration).



Collecte exceptionnelle des **DECHETS DANGEREUX**
et des PNEUS propres (exempt de terre) sans jantes
réservée aux particuliers,

APPORT
LIMITÉ
A
4 PNEUS
PAR FOYER

le **samedi 20 mai 2017**
sur la déchetterie professionnelle de la **société EDIB**
de 8h à 12h et 13h30 à 17h
Z.A. Quai du Canal à HOCHFELDEN (à proximité de BÉTON FEHR).

Présentation obligatoire du badge d'accès en déchetterie.

Quels déchets sont réceptionnés ?

- | | |
|--|--|
| ✓ Pneus véhicules légers uniquement | ✓ Peintures, solvants, vernis (dans la limite de 50 L) |
| ✓ Pneus vélos | ✓ Déchets chlorés (trichloréthylène,...) |
| ✓ Pneus des remorques véhicules légers | ✓ Déchets phytosanitaires (pesticides, engrais,...) |
| ✓ Pneus motos | ✓ Liquides acides (produits corrosifs,...) |
| | ✓ Liquides basiques (eau de javel, décapants,...) |
| | ✓ Néons et lampes |

Sont exclus du dispositif :

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| # Pneus agricoles, motoculteurs | # Pneus de véhicules lourds |
| # Pneus avec jantes | # Pneus sales (avec de la terre) |



INFORMATIONS DIVERSES

NOUVEAUX ARRIVANTS ET LISTE ELECTORALE

La Commune souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent de s'y installer. Elle leur rappelle que les inscriptions en mairie et sur la liste électorale ne sont pas automatiques. Un document, spécialement conçu pour vous, vous attend sur le site internet de la commune. Il contient de nombreuses informations utiles dans votre vie quotidienne.
<http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : Publications > Bienvenue à Ettendorf

RAPPEL DES REGLES A RESPECTER EN CAS DE TRAVAUX

Rappel de quelques règles simples à respecter qui éviteront des demandes de régularisation, voire de remise en état d'origine :

•En raison de la présence sur le territoire de la commune de monuments inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques, il y a **obligation** de déposer une "**Déclaration Préalable**" en mairie pour tous les travaux de **ravalement et de mise en peinture des façades, de construction de murs et de clôtures, de pose de velux, d'une piscine non couverte de 10 à 100 m² ou d'un abri de jardin (même dans les champs), etc....** La mairie la transmettra au service instructeur de la DDT et à l'Architecte des Bâtiments de France pour validation.

- La pose d'un échafaudage sur la voie publique (trottoir, rue) nécessite une **permission de voirie** qui est à demander en mairie avant toute pose.
- Les travaux plus importants ou pour des surfaces supérieures exigent le dépôt d'une demande de **Permis de Construire**.
- Les demandes d'urbanisme sont à déposer en nombre d'exemplaires suffisants (de 2 à 5 selon le dossier). Se renseigner en mairie, avant le dépôt de la demande, sur le nombre d'exemplaires à fournir.

INCIVILITES ENCORE ET TOUJOURS !!! CA SUFFIT !

RAPPEL : Les déchèteries de Bossendorf et de Mutzenhouse sont à votre disposition pour tous ces déchets. Dans votre redevance d'ordures ménagères, 16 passages en déchèterie (2 m³ maximum par passage) sont compris. Au-delà, un forfait de 5 € par passage supplémentaire sera appliqué.

Heureusement, beaucoup d'habitants font d'énormes efforts pour sauvegarder notre patrimoine commun.

Autre incivilité récurrente : le stationnement gênant.

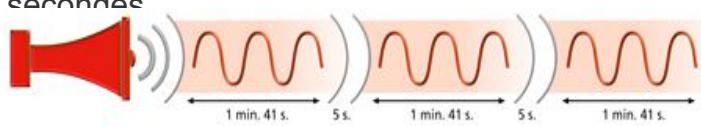
Souvent des réclamations remontent en mairie pour des stationnements empêchant certains de rentrer dans leur garage ou concernant des stationnements dans les virages masquant la visibilité ou ne permettant pas la circulation de poids lourds ou d'engins agricoles.

PROPRETE DE LA COMMUNE : rappel permanent

La commune rappelle que les trottoirs et caniveaux doivent être désherbés, balayés, bref, maintenus dans un état de propreté acceptable. Un coup de balai régulier évitera également les engorgements des bouches d'égout. Ainsi, notre village, que les gens de passage admirent déjà pour son patrimoine bâti et son fleurissement, y gagnera encore en propreté. Il faut, aussi souvent que nécessaire, tailler les haies débordant sur les rues et les trottoirs, empêchant la circulation piétonne.

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DE LA SIRENE : Signal national d'Alerte

Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un intervalle de cinq secondes.



La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

Tous les premiers mercredis du mois à midi, les sirènes font l'objet d'un exercice.

Nouvelles dispositions pour la délivrance de la carte d'identité

Les demandes de carte d'identité sont à déposer uniquement dans les mairies équipées de bornes biométriques, les plus proches sont: Ingwiller, Brumath, Saverne et Haguenau.



Célébration de la Fête Nationale

La Fête Nationale sera célébrée le jeudi 13 juillet à 20 h au monument aux morts.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur et de la traditionnelle distribution de knacks aux enfants. Toute la population est bien entendu invitée à cette cérémonie qui sera, cette année, particulièrement chargée d'émotion, en mémoire des victimes de Nice le 14 juillet 2016.

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Je donne mon sang...tu donnes ton sang...Nous sauvons des vies !!!

Quelques dates à noter dans son agenda :

Mercredi 31 mai ---Mercredi 09 Août ---Lundi 20 Novembre

Tout en remerciant, au nom des malades, les donneurs fidèles pour leur acte généreux (Armand - 150 dons), est-il permis de s'étonner du manque d'enthousiasme du potentiel de donneurs, aussi posons-nous la question : Faut-il être concerné soi-même ou un proche pour prendre conscience de la nécessité vitale de cette démarche ??? C'est Vous, Amis lecteurs et futurs donneurs, qui détenez la réponse .

Alors au 31 Mai à Minversheim ?

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Vous aimez lire, venez à la bibliothèque.

Nous vous proposons la lecture à petits prix : gratuité jusqu'à 18 ans et au-delà 5 €/an.



Jeunes et adultes, vous trouverez votre bonheur : romans français et allemands, alsatiques, documentaires, bandes dessinées, albums pour les plus petits, revues ... vous avez le choix.

Vous y trouverez également des DVD et des CD.

Nous vous accueillons tous les mercredis et samedis entre 14h30 et 16h30.

Comme chaque année, nous achèterons fin juin des livres pour les jeunes et les adultes, une boîte à idées ainsi qu'un compte Facebook sont à votre disposition pour nous aider dans nos achats.

Nous vous donnons rendez-vous **le samedi 16 septembre 2017** à partir de 14 h 30 pour découvrir toutes ces nouveautés et passer un moment plus convivial autour d'un café et de gâteaux.



Petit rappel : la bibliothèque pendant les mois de juillet et août ne sera ouverte que les samedis de 14 h 30 à 16 h 00.

Adresse mail de la bibliothèque : bibliotheque.ettendorf@hotmail.fr

US ETTENDORF

Festivités prochaine : Robin Leon, l'enfant du pays.

Après le succès de la soirée de présentation de son album "Mein Sommertraum", l'été dernier, Robin Leon a voulu un nouvel événement dédié à son public local. Il a donc tout naturellement fait appel à l'US Ettendorf pour l'organisation. Ensemble ils ont décidé de placer la barre encore un cran plus haut que l'année passée :

Robin accueillera donc à ses côtés la vedette allemande Anna Carina Woitschack. Il semblerait bien, également, qu'il nous réserve une petite surprise...

La soirée aura lieu le vendredi 9 juin 2017 à 20 heures 30 à la salle polyvalente d'Ettendorf (ouverture des portes à 19h).

Venez nombreux passer une bonne soirée et soutenir Robin et l'US Ettendorf !

Entrée 15€ / placement libre (place assise garantie pour les personnes ayant réservé et pris un billet en prévente)

Petite restauration en vente sur place.

Billets au 06 50 57 14 79 ou au 03 88 07 03 56

A l'espace sportif des 2 Aigles:

Le 14 juillet Tournoi sixte en soirée tarte flambée

inscription pour les équipes au 06 50 57 14 79 ou par

mail michel.joseph@estvideo.fr délais 1 juillet 2017

le dimanche 30 juillet journée foot de 10h à 19h grillades / tartes flambée le long la journée

merci de votre participation L'US ETTENDORF

L'Animation Jeunesse du Pays de la Zorn communique :

Vous trouverez ci-dessous le lien présentant les activités de l'été au Pays de la Zorn...
<http://saj.payszorn.com/programme-de-l-ete,106980.fr.html>

En résumé, l'été de **l'AJ FDMJC du Pays de la Zorn** c'est :

- Des activités du 10 juillet au 18 août avec :
 - o un centre de loisirs fonctionnant durant **5 semaines** à Schwindratzheim
 - o **11 semaines** de séjours répondant principalement aux objectifs communs entre **la CCPZ, l'AIPZ et l'AJ** de sensibilisation à l'environnement
 - § Des camps d'éco-mobilité
 - § Des séjours à la ferme
 - § Des séjours favorisant des activités extérieures...
 - o **4 stages** thématiques allant de l'équitation au traditionnel projet cinéma
 - o **13 soirées** « familles » partageant des activités ou à la rencontre des exploits de leurs enfants (raids aventures, projet danse...)
- Cela représente **87 journées** d'animations
- **20** jeunes animateurs en contrat estival qui sont de véritables acteurs de leur territoire
- La contribution au développement local par des achats et consommation chez nos artisans locaux
- Une dynamique de lien social en favorisant :
 - o Les rencontres entre les jeunes (notre politique de séjour y contribue fortement)
 - o Les rencontre entre les familles
 - o Les rencontres entre les jeunes et les villageois (nous fonctionnons de façon à ce que les jeunes aillent vers)
 - o Un travail pérenne et de fond avec les assistantes sociales afin de favoriser les départs en vacances pour les jeunes fragilisés
- Chaque été nous accueillons en moyenne 200 à 250 jeunes.

TRIBUNE LIBRE

Décharge du Rohrbach à Hochfelden: ça y est, elle est fermée ! MAIS... ?

Après 12 années d'un combat difficile mené par l'ASADR* et des élus locaux, la fermeture du Centre d'Enfouissement du Rohrbach à Hochfelden a pris effet le 31.12.2016. Lors de la dernière Commission de Surveillance et de Suivi qui a eu lieu sur place avec monsieur le Sous-Préfet de Saverne, de nombreuses questions resurgissaient et interrogeaient l'avenir quant aux risques de pollution liés au site.

La société SITA est chargée du suivi trentenaire de la décharge polluée classée SEVESO. La DREAL** encadre ce suivi par des mesures périodiques sur la qualité de l'air, des eaux et divers paramètres permettant de déceler des pollutions. La question majeure demeure la présence du stock des fûts métalliques de lindane*** dans une capsule d'argile et une interrogation sur les déchets stockés jusqu'en 2005 avant la mise en place d'une réglementation et un respect plus strict de l'enfouissement de déchets. (D'ailleurs, avant 1995, il n'y avait pas de géo-membrane sous les déchets...)

Pour le moment les crédits d'Etat ne permettent pas à la DREAL de prévoir des analyses d'eau pour détecter du lindane en aval de la décharge. Notre député Patrick Hetzel et la Conseillère Départementale Marie-Paule Lehmann se sont engagés à soutenir l'action des riverains pour accepter et financer ces analyses. (réserve parlementaire, fonds propres de l'ASADR ?....)

Riverains et élus sont unanimement convaincus que même au delà des 30 ans, les risques de pollution de notre nappe phréatique ne sont pas exclus , bien au contraire. L'argile, présente sur le terrain, est le meilleur facteur de ralentissement pour la propagation de la pollution. La course est donc une question de temps. Les générations futures seront donc concernées pour gérer les infiltrations de produits toxiques, d'ici-là le suivi trentenaire sera largement échu !

Qui se chargera alors de la régénération des terres et de la nappe où est puisée l'eau de nos robinets?

*Association de Sauvegarde Alsace Déchets Rohrbach.

**Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement.

***lindane : produit hautement毒ique, non dégradable et particulièrement rémanant.

Marcel Klein,
Vice-président de l'ASADR

CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914 – 1918 : KRIEGSCHRONIK (8)

Ettendorf'Infos continue la publication dans son intégralité, tous les 4 mois, de la "KRIEGSCHRONIK" qui relate les événements historiques de notre village tels que l'auteur, Madeleine CRIQUI, les a vécus. Les noms des personnes, prénoms, noms des villes, des lieux ont été retranscrits exactement comme ils avaient été orthographiés dans le document original.

L'extrait n° 8 concerne **les mois de janvier à mars de l'année 1917** :

Mardi 2 janvier. Communiqué : jusqu'au 6, tous les pigeons doivent être enfermés. Celui qui n'est pas en mesure de le faire devra les faire abattre.

Quiconque est volontaire pour travailler dans le service auxiliaire pour la patrie (*vaterländischerHilfsdienst*), peut se faire inscrire cette semaine et encore choisir ce qu'il souhaite accomplir. Il est possible qu'ultérieurement il soit soumis à l'incorporation forcée.

Samedi 6 janvier. Départ de Josef KERN, cheminot, pour MINDEN.

Dimanche 14 janvier. Communiqué : tous les objets en laiton et en cuivre comme les couvercles de chopes de bière doivent être livrés.

Mercredi 17 janvier. Dans la gare, des contrôleurs, un en civil et trois militaires, inspectent les paniers et les bagages des voyageurs pour voir s'ils n'avaient pas caché du beurre, du fromage, des pommes et des œufs.

Jeudi 18 janvier. Annonce : il est demandé à celui qui a tué un porc avant le 1^{er} octobre de livrer volontairement, compte-tenu du poids de l'animal, une partie du lard le plus gras. Celui qui ne le fera pas volontairement, y sera contraint.

Ceux qui ont livré des noix à l'État peuvent acheter de l'huile chez BLUM à RINGENDORF, bien entendu pas d'huile de noix.

Presser des noix pour faire de l'huile pour ses besoins personnels est strictement interdit.

Vendredi 17 janvier. Départ aujourd'hui de Lorenz CRIQUI pour BERLIN.

Vendredi 26 janvier. Une commission est passée dans le village et tous ceux qui, depuis le 1^{er} octobre avaient tué un porc, doivent livrer volontairement, après pesée de l'animal, environ 2 livres de lard ou 800 gr de saindoux pour 120 livres de poids, au titre du don «Hindenburg».

Lundi 29 janvier. Le soir, visite inopinée d'un soldat qui est passé dans toutes les caves pour estimer le volume des tas de pommes de terre en vue d'une livraison supplémentaire.

Vendredi 2 février. Annonce : jusqu'au 10, toutes les céréales doivent être battues et jusqu'au 15 le pesage de la farine et des grains doit être effectué.

Samedi 3 février. Des cartes de rationnement du sucre ont été distribuées : jusqu'ici chacun disposait d'un kilo par mois, désormais la même quantité devra suffire pour 6 semaines.

Dimanche 4 février. ETTENDORF livrait toujours trop peu de beurre par rapport à ce qui était demandé. Donc, ce matin, un soldat est venu pour mesurer la quantité de lait produit dans quelques maisons soupçonnées de pouvoir livrer davantage de beurre.

Un contrôleur se trouve désormais à la gare pour inspecter chaque train et confisquer le beurre, les œufs et les grains trouvés sur les voyageurs. Depuis presque 2 mois des gens par groupes de 20 à 30 personnes viennent de GÖTZENBRÜCK, MEISENTHAL, SUCHT et environs pour acheter tout ce qu'ici les gens peuvent fournir : blé, seigle, petits pois, haricots, oignons, beurre, fromage, pommes de terre, etc. Maintenant il est mis fin à ce trafic.

Jeudi 8 février. Dans quelques maisons la quantité de lait a de nouveau été mesurée.

Aujourd'hui il faut déclarer le stock de rutabagas.

Jeudi 15 février. Il y a environ 4 semaines, chaque propriétaire dont la fortune dépasse

10 000 Marks a reçu un formulaire. Tout devait être complété pour indiquer la valeur de la maison, de la ferme, du bétail, des terres, le montant du portefeuille et des dettes. Cette déclaration devait être renvoyée avant le 15/2 au centre des impôts de STRASBOURG.

Il faut déclarer tous les stocks de farine, de blé, de seigle, d'orge, d'avoine, de haricots et de petits pois.

A partir d'aujourd'hui, il ne faut mentionner que le nom du régiment sur l'adresse du courrier destiné à un soldat et ne plus préciser la division, le corps d'armée ou l'indication du théâtre des opérations.

Dimanche 18 février. Nous sommes de nouveau destinataires de formulaires à remplir concernant la livraison de lait et de beurre. Il faut indiquer :

1. le nombre de commensaux de la famille,
2. le nombre de vaches (couleur et âge), combien de litres de lait elles donnent actuellement, la date de la dernière saillie, de la dernière production de lait et à quelle époque elles ont vêlé,
3. les besoins maxima du ménage et la quantité obligatoire à livrer.

Samedi 24 février. Perquisition du gendarme et de la police dans certaines maisons à la recherche de grains et de farine.

Communiqué : quiconque a stocké des pommes de terre, quel que soit l'endroit, dans le jardin ou dans le champ, doit immédiatement le déclarer.

Cette semaine trois têtes de gros bétail doivent être livrées par notre village.

Déjà depuis le 1^{er} octobre, il fallait avant de tuer un cochon, obtenir l'autorisation de la direction du district et ensuite déclarer le poids du porc. Désormais il faut déclarer l'abattage dans les 24 heures et ne pas procéder à la découpe avant la pesée officielle. Ceci est enregistré à la mairie, ensuite la durée de consommation est estimée. Durant cette période on ne reçoit naturellement pas de carte de rationnement et en plus sans celle-ci on ne peut pas acheter de viande. Il faut déclarer le porc abattu au responsable de la commission du bétail.

Le contrôleur n'est plus à la gare tous les jours et ainsi les gens des environs de GÖTZENBRÜCK, et MEISENTHAL reviennent quotidiennement pour acheter des pommes de terre, des haricots, des petits pois, du fromage, etc. La plupart de ces personnes n'avaient plus vu de pommes de terre depuis des semaines.

Lundi 26 février. Les personnes qui veulent acheter du lait doivent se procurer dans les trois jours des cartes de rationnement à la mairie.

Pour acheter des chaussures, il faut aussi un certificat, mais comme pour les vêtements, il ne peut plus être établi par la mairie d'ici. On le reçoit uniquement à la mairie de HOCHFELDEN.

Mardi 27 février. Aujourd'hui il faut de nouveau livrer trois têtes de gros bétail.

Mercredi 28 février. On a encore une fois été conviés à donner la vaisselle en étain, l'or et les bijoux en or.

Jeudi 1^{er} mars. Déclaration des pommes de terre : combien d'ares on a mis en culture en 1916, combien on a récolté, combien on veut planter cette année et de quelle quantité on dispose encore actuellement.

Il faut déclarer le nombre de chevaux, de bœufs, de taureaux, de vaches, de veaux, de chèvres et de porcs et indiquer l'âge des animaux.

Suite au grand froid qui régnait cette année, moins 15° sans interruption pendant 3 semaines, les betteraves fourragères ont gelé dans les caves et à l'extérieur dans les trous (*lieux de stockage*). Celles-ci seront donc aujourd'hui chargées à la gare et payées 1,50 Mark le Zentner.

Vendredi 2 mars. Venue du gendarme, il allait dans beaucoup de maisons et interrogeait les gens sur la destination des ventes de beurre. Le quota de beurre à livrer n'était toujours pas atteint.

Jusqu'à maintenant on pouvait fermer les lettres destinées aux soldats, à partir de maintenant toutes doivent être emmenées ouvertes à la poste.

Samedi 3 mars. Annonce : il faut amener les œufs ainsi que le beurre à la mairie pour les vendre et il est formellement interdit de vendre un œuf ailleurs.

Les pneus et chambres à air des vélos ne sont plus réquisitionnés, mais confisqués.

Lundi 5 mars. Le gendarme est allé dans différentes maisons pour contrôler les pommes de terre et le bétail.

Quotidiennement, toujours plus de gens viennent acheter des pommes de terre.

Mardi 6 mars. De nouveau, deux têtes de bétail ont dû être livrées.

Lundi 12 mars. Encore une fois, la commission parcourt le village en quête de lard provenant des porcs qui depuis le 26 janvier ont été fumés. Le lard non fumé n'est pas accepté.

Mardi 13 mars. Les gens qui avaient acheté des pommes de terre ici et dans les environs et qui voulaient rentrer chez eux avec le train, se sont fait confisquer toutes les pommes de terre par les gendarmes.

Les jours suivants, les pauvres gens revenaient quand même.

Jeudi 15 mars. Avis : puisque toujours trop peu de beurre est livré, tout le village est menacé d'une sanction : il faut livrer du lait. Cette sanction peut cependant être évitée si, la semaine suivante, la quantité de beurre requise est livrée.

Dimanche 18 mars. M. le curé a lu en chaire, un message de l'évêque par lequel il exhorte les gens à souscrire au 6^{ème}emprunt de guerre.

A HOCHFELDEN aussi, un discours est tenu sur l'emprunt de guerre et tous les hommes et toutes les femmes d'ici étaient invités à souscrire aujourd'hui et pendant les deux samedis suivants.

Mercredi 21 mars. Aujourd'hui conseil de révision pour la classe 1899 et pour ceux de la classe 1898 qui n'ont pas été pris lors du premier conseil.

Jeudi 22, vendredi 23, samedi 24 mars. Conseil de révision pour ceux qui sont encore à la maison, de la classe 1869 à la classe 1898.

Vendredi 23 mars. Recensement des différentes sortes de pailles ainsi que le nombre de Zentner détenus.

Dimanche 25 mars. Le message pastoral de l'évêque est réitéré pour la souscription aux emprunts de guerre.

Mardi 27 mars. Communiqué : le fer-blanc, le laiton sont saisis ainsi que la semence de trèfle et il est interdit de continuer à vendre cette dernière. Il incombe à chacun d'attraper les moustiques.

Quiconque souhaite employer des gens de la ville ou des hommes du *Landsturm* pour travailler avec des chevaux, peut se manifester. Aujourd'hui, à la gare, un contrôleur a de nouveau confisqué les pommes de terre que les gens avaient achetées ici au village ou dans les environs.

Jeudi 29 mars. Départ d'Antoine FOURNAISE, un sursitaire sur demande, de la classe 1897, pour WILHELMSHAFEN.

GRANDS ANNIVERSAIRES



Comme à chaque grand anniversaire, le Maire Patrice Weiss est allé à la rencontre de la jubilaire le samedi 11 février 2017, accompagné de ses adjoints, pour la féliciter de la part de toute la population et lui offrir, au nom de la commune, le traditionnel panier garni.

Le curé Olivier Miesch et le Père Colbert, en fonction de leur disponibilité, s'associent volontiers et avec joie à cette démarche.

Mme **Marie-Louise FISCHER** a fêté ses 90 ans le 25 janvier 2016

Les prochains grands anniversaires à souhaiter :

97 ans : Mr Antoine FOURNAISE, le 4 juillet.

96 ans : Mme Marie HESS, née BOLLEY, le 13 juillet.

93 ans : Mr Albert FOURNAISE, le 23 juillet.

91ans : Mme Marguerite FRITSCH, née GASSE le 20 juillet

90 ans : Mme Marie-Louise FELDEN, née LEIBEL le 5 juillet.

89 ans : Mr Antoine FELDEN, né le 11 juin.

87 ans : Mr André WENDLING, né le 31 mai ; Mme Anne-Louise KRIEGER, née FEGER le 2 août.

84 ans : Mme Marie WEIBEL, née FABER le 20 mai ; Mme Georgette HEYD, née KRIEGER, le 7 août ; Mme Marie-Louise WENDLING, née DAULL le 25 août.

82 ans : Mme Yolande GESELL, née HESS le 25 juillet ; Mme Anne-Marie KLEINCLAUSS, née GANTZER le 1^{er} août.

81 ans : Mme Annette GRIM, née KLEINCLAUS le 13 mai ; M. Joseph DIBLING, né le 21 août.

80 ans : Mme Nicole HILBER, née DIBLING le 3 juillet ; M. Jean-Jacques LOUVET, né le 2 août ; Mme Marie-Thérèse BRUCKER, née RISCH le 8 août ; M. Eugène KRIEGER, né le 29 août.

75 ans : M. Florent KNAB, né le 5 mai ; Mme Elisabeth GANTZER, née THOMANN le 17 mai ; M. Franco BALDINI, né le 28 mai ; Mme Anne-Marie CRIQUI, née OGE le 16 juin.

La rédaction d'Ettendorf'Infos souhaite un heureux anniversaire à tous les jubiliaries.

NAISSANCES

Nolan HANRIAT né le 25 mars 2017

MARIAGES

CAROLINE MARIE-LOUISE BECK
et **GILLES WILD** le 1^{er} avril 2017

INFOS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Le LUNDI :	de 17h30 à 19h30
Le MARDI :	de 9h à 11h
Le JEUDI :	de 11h à 12h et de 17h30 à 19h30
Le VENDREDI :	de 9h à 11h

→ Ces horaires sont à respecter pour un bon fonctionnement des services de la mairie.

Téléphone : 03.88.07.66.90

Fax : 03.88.94.86.74

Site Internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>

Adresse E-Mail : mairie.ettendorf@payszorn.com

OU S'ADRESSER POUR OBTENIR :

Extrait ou copie d'acte de naissance : mairie du lieu de naissance. Gratuit.

Extrait ou copie de son acte de mariage ou duplicata du livret de famille : mairie du lieu de mariage. Gratuit.

Copie d'acte de décès : mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt. Gratuit.

Carte d'électeur : mairie du domicile. Gratuit.

Certificat de vie commune : mairie du domicile. Gratuit.

Carte Nationale d'Identité : Toutes les mairies équipées. Se présenter en personne avec :

2 photos d'identité conforme à la norme ISO/IEC 19794-5

1 copie intégrale de l'acte de naissance

1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)

L'ancienne carte d'identité

Timbre fiscal de 25 €, si l'ancienne carte ne peut être présentée.

Validité : 15 ans pour les personnes majeures, 10 ans pour les personnes mineures

Passeport : Toutes les mairies équipées. Les plus proches : Ingwiller, Brumath, Saverne, Haguenau, ... **Se présenter en personne avec les documents suivants :**

2 photos d'identité conformes à la norme ISO/IEC 19794-5

1 copie intégrale de l'acte de naissance + d'un des parents (pour les mineurs)

1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)

La Carte Nationale d'Identité

L'ancien passeport, en cas de renouvellement

Timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.

Validité : 10 ans (adultes) et 5 ans (mineurs).

LOCATIONS DES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Nous vous rappelons que, pour les locations des salles du Centre Socioculturel, il y a lieu de s'adresser à Mr. Joseph KLEINCLAUSS (tel. 03.88.07.05.81) ou à Mme Nadine WENDLING (tel. 03.88.72.50.06).

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE:

Le MERCREDI et le SAMEDI de 14h30 à 16h30. En juillet et août: les samedis de 14h30 à 16h.

HEURES D'OUVERTURE DES DECHETERIES:

BOSSENDORF

Le **MARDI** et le **JEUDI** de 15h à 18h45

Le **SAMEDI** de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

MUTZENHOUSE

Le **LUNDI** et le **MERCREDI** de 15h à 18h45

Le **SAMEDI** de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

NUMEROS D'URGENCE:

Médecin de garde : **03.88.11.69.00**

Pompiers : **18**

Gendarmerie d'Hochfelden : **03.88.91.50.18 ou 17**

SPA Saverne : **03.88.71.01.71**

SAMU : **15**

Appel d'urgence (toute l'Europe) : **112**

Service social (UTAMS de Saverne) : **03.88.02.80.02**

Ont collaboré à ce numéro d'Ettendorf'Infos : Franco Baldini, Claude Lagneaux, Corinne Leonhart, Marcel Klein, Bernard Weiss, Patrice Weiss, la Commission « Communication » du Conseil Municipal, les responsables des associations.

Conception, rédaction, mise en page et réalisation: Stéphane Gaillard.

Impression: Chrono Système – 67350 PFAFFENHOFFEN.

Prochaine parution: Septembre 2017.